

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée professionnel Charles Peguy - Certificat de Spécialisation - Techn. en énergies renouvelables opt. a énergie électrique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée professionnel Charles Peguy - Certificat de Spécialisation - Techn. en énergies renouvelables opt. a énergie électrique (39281)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Charles Peguy - Certificat de Spécialisation - Techn. en énergies renouvelables opt. a énergie électrique (39281)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	68	38	29	14

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Charles Peguy - Certificat de Spécialisation - Techn. en énergies renouvelables opt. a énergie électrique (39281)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	2	0	0	0	0 %
			Masculin	66	38	29	14	100 %
			Total	68	38	29	14	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Charles Peguy - Certificat de Spécialisation - Techn. en énergies renouvelables opt. a énergie électrique (39281)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	2	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	4	0	0	0	
				Total	4	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	1	0	0	0 %
				Sans mention	23	16	15	8	57,1 %
				AB	17	17	11	4	28,6 %
				B	5	3	3	2	14,3 %
				TB	1	1	0	0	0 %
				Total	48	38	29	14	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au	Sans mention	11	0	0	0
			AB	2	0	0	0		

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			bac	B	1	0	0	0	
				Total	14	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Charles Peguy - Certificat de Spécialisation - Techn. en énergies renouvelables opt. a énergie électrique (39281)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	52	38	29	14	100 %
			En réorientation	1	0	0	0	0 %
			Non scolarisés	8	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	7	0	0	0	0 %
			Total	68	38	29	14	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Charles Peguy - Certificat de Spécialisation - Techn. en énergies renouvelables opt. a énergie électrique (39281)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	Bac pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	42	34	27	13
		Autres spécialités	4	3	1	1	

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Charles Peguy - Certificat de Spécialisation - Techn. en énergies renouvelables opt. a énergie électrique (39281)	Jury par défaut	Bac pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	91,3 %	91,9 %	96,4 %	92,9 %
		Autres spécialités	8,7 %	8,1 %	3,6 %	7,1 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	résultats scolaires	Les résultats scolaires en enseignement technique ou professionnel seront étudiés sur l'année de première et terminale. Les formations scientifiques, technologiques ou industrielles seront plus adaptées.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Organisation dans le travail	Appréciation sur les bulletins de première et terminale	Très important
Savoir-être	Capacité à s'investir dans le travail demandé	Appréciations sur les bulletins de première et terminale. Champ "capacité à s'investir" de la fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation du projet	La motivation formulée dans le projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Champ "engagement citoyen" de la fiche avenir. activités et centre d'intérêt associatif	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux a été réalisé par la commission constituée des enseignants de la section BTS et du DDFPT.

Les enseignants se sont partagé les dossiers par zone géographique, une mise en commun a ensuite été faite pour composer le classement final.

Une fois le classement pédagogique terminé, le classement internat a été élaboré par le conseiller principal d'éducation en charge de la filière en collaboration avec le proviseur adjoint, en fonction des critères sociaux, de l'éloignement et de situations particulières (problèmes de santé ...) portées à la connaissance de la commission.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les dossiers doivent être correctement remplis, ne pas faire de fautes d'orthographe est un plus.

Le projet de formation doit être motivé et argumenté.

Il est vivement conseillé d'apporter un soin tout particulier à la lettre de motivation qui doit montrer clairement que le candidat s'est renseigné sur la formation pour laquelle il postule (éviter les copier-coller pour une autre formation par exemple) et montrer ses motivations.

Il est conseillé de compléter le CV.

Les appréciations des bulletins et de la fiche avenir ont une importance non négligeable par rapport aux notes.

Les candidats doivent faire preuve d'autonomie, qualité importante pour mener à bien les projets.

Signature :

Sophie SERISET,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel Charles Peguy